

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 19 (1927)  
**Heft:** 11

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

19<sup>me</sup> année

NOVEMBRE 1927

N° 11

## Le but de l'éducation ouvrière.

Par *Max Weber*.

L'éducation ouvrière, en tant que tâche spéciale des organisations ouvrières en dehors de la propagande, est d'origine assez récente. Il n'est donc pas étonnant que l'on ne soit pas encore très au clair sur la plupart des problèmes qui touchent à l'éducation ouvrière. Ainsi la question du but que cette dernière doit poursuivre, obtient des réponses très diverses, pour autant même que l'on sait y répondre. L'on s'occupe principalement de questions d'ordre pratique, de l'organisation, des manifestations, du recrutement, des auditeurs et tout au plus des méthodes d'éducation ouvrière. Ce n'est que peu à peu que l'on sent le besoin d'avoir des principes et des directives dans ce domaine. D'aucuns penseront que le but de nos efforts en faveur de l'éducation ouvrière est si évident que la question est superflue. Or, c'est bien souvent à l'égard de ces choses qui semblent toute naturelle qu'il est nécessaire de préciser sa pensée.

Bien souvent on entend dire que le but de l'éducation ouvrière est de former des syndicalistes et des militants pour le parti. Le travail d'éducation serait une sorte d'école de recrues pour les organisations. Mais il ne faut pas oublier que le syndicat et le parti ne constituent pas des buts à atteindre, mais ne sont que des moyens dans la lutte pour l'obtention de meilleures conditions d'existence pour la classe ouvrière et pour la réalisation d'un ordre social plus équitable. L'éducation ouvrière n'est pas au service des moyens, c'est-à-dire des organisations ouvrières, mais directement au service du but que poursuit le mouvement ouvrier. En d'autres termes: le travail d'éducation doit être parallèle et non subordonné au travail d'organisation. Bien qu'il soit dirigé et payé par les syndicats et le parti, il doit avoir une certaine indépendance à l'égard de ces organisations. C'est ainsi seulement qu'il pourra toujours revivifier le mouvement ouvrier et lui éviter la stagnation.

A la question de savoir quel est le but de l'éducation ouvrière, il est répondu le plus souvent qu'elle doit répandre des connaissances et apporter la science nécessaire aux fonctionnaires et aux